

RESEAU CAMEROUNAIS POUR LA CONSERVATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVE

Branche du Réseau Africain pour la Conservation de la Mangrove (RAM)

Matanda News

Pour informer et éduquer le public camerounais sur la conservation des mangroves

Trimestriel d'information Vol.2 N°1&2 Juillet 2008

Sommaire

→ Editorial

Par Dr Sosthène AHANDA

→ Echos du RCM

Bloc Infos

Littoral

 Célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides par la WTG

→ Focus sur

 Données récentes sur la superficie couverte par la mangrove camerounaise

→ Rencontres

- Atelier de la Société
 Nationale des
 Hydrocarbures (SNH)
 à Kribi
- Atelier sur le manuel de procédure de recherche dans les aires protégées par le MINFOF
- Evaluation
 participative
 d'initiative PPTE dans
 le Département de la
 Sanaga Maritime
- Le Cameroun se prépare pour les projets REDD
- Dialogue National GEF
- 7ème Réunion du Comité Exécutif du RCM à Edea

→ Extra

Entretien avec la Responsable de GEF-SGP

→ Partenaires

RAM Infos

MAP Infos

→ Annonces

Sites Internet à consulter

Page 1

Editorial

Quand les mangroves nous inquiètent...

Que peut dire un socio économiste et de surcroît environnementaliste sur la détresse dans les mangroves. Le mot « inquiet » trouve son éthymologie dans le terme latin « In Quietus » qui veut dire toujours en mouvement sans repos.

Les mangroves dans leur écosystème vivent des mouvements naturels par rapport à la zone interstitielle dans laquelle les vagues se meuvent, le monde animal se meut, les Hommes s'y meuvent. La qualité de ces mouvements détermine l'état de survie de cet écosystème ou son état de condamnation. En effet, les questions qui se posent sont les suivantes :

Qu'est ce que la mangrove ? Quelle est sa problématique ? Quelles solutions apporter ?

La Mangrove est un écosystème forestier, formé des ''palétuviers'' (espèces végétales particulières), qui se développe dans la zone intertidale des pays tropicaux et subtropicaux, presque entièrement composée d'arbres et d'arbustes feuillus sclérophylles sempervirents, avec des racines échasses ou des pneumatophores qui se fixent dans des sols généralement hydromorphes, soumis aux balancements périodiques des marées.

Les problèmes des mangroves se situent à plusieurs niveaux :

- L'écosystème des mangroves est instable et fragile;
- Il est exposé à une pression double de facteurs endogènes et exogènes ;
- Il est soumis aux multiples actions incontrôlées des populations locales des zones côtières, aux variations perpétuelles du milieu littoral et à des pollutions par les règles urbaines et maritimes;
- Ces écosystèmes sont anarchiquement exploités, ils sont insuffisamment protégés et très peu valorisés, risquant ainsi de compromettre leurs fonctions vitales;
- L'exploitation excessive du bois des palétuviers qui à terme, contribue à la destruction des zones de frai propices à la reproduction des espèces halieutiques, aux changements climatiques dans les zones côtières, à la dégradation de la flore des mangroves, à la dénaturation des côtes, etc.;
- La pêche irresponsable (chimique par des explosifs et l'usage des filets à mailles non sélectifs); l'immigration clandestine des ressortissants de certains pays voisins qui s'installent en grand nombre dans les mangroves pour effectuer la pêche abusive sans aucune formalité auprès des autorités administratives. Le plus grave c'est qu'ils sont instables, à la recherche des zones poissonneuses;
- La sur pêche dans les zones de mangroves qui se solde par la diminution du volume des prises, malgré un effort de capture plus important et la diminution de la taille des poissons ou des mammifères capturés, laquelle résulte d'une raréfaction des individus âgés;
- Les mangroves du Cameroun sont exposées aux pollutions engendrées par les effluents liquides et solides qui ont un effet néfaste sur le substratum des écosystèmes de mangrove dans la zone côtière;
- L'exploitation pétrolière a des incidences graves sur la flore et la faune des mangroves. Ces pollutions d'origines telluriques et par lixiviation aboutissent toujours à la côte dans les zones fragiles de mangroves et favorisent l'eutrophisation et l'étouffement des sols fréquemment inondés et non oxygénés (anaérobies);
- Des pollutions par des déversements directs et indirects des effluents liquides et solides, d'hydrocarbures bruts ou aromatisés, de l'épandage excessif des engrais azotés et des pesticides non biodégradables dans des plantations agro-industrielles non loin des zones de mangroves, qui à terme, sont responsables de la dégradation (eutrophisation...) et la disparition de la diversité biologique dans des écosystèmes mangroves;
- Les mangroves qui existent près de certaines villes côtières sont sujettes à des menaces d'extension rapide des villes, de la pollution par les effluents liquides et solides, de l'exode rural, du développement de l'habitat spontané et de la concentration industrielle;
- Face à l'absence d'aménagement et des textes juridiques sur la mangrove, les pêcheurs coupent le bois de palétuviers pour fumer leurs produits.

Aujourd'hui, ces écosystèmes de mangrove s'amenuisent et se dégradent à un rythme effrayant. Ceci contribuent ainsi à la dénaturation des côtes, la dégradation et la destruction totale de ces écosystèmes, avec pour conséquence la disparition des espèces floristiques et fauniques, le changement climatique (changement du régime des précipitations et l'augmentation de la température ou le réchauffement des régions côtières), l'élévation du niveau de la mer provoquant des inondations et des catastrophes graves ; en bref la perte de la diversité biologique.

Ce journal est l'une des solutions à travers la sensibilisation, l'éducation, la formation et l'information pour résoudre toute cette problématique.

Bonne lecture !!!

Dr Sosthène AHANDA

Matanda News Vol. 2 N° 1 & 2 Juillet 2008

Bloc Infos Littoral

Célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides par la WTG

Les chefs traditionnels du complexe Lac Ossa, Dizangué, (Cameroun) ; célèbrent en avance la Journée Mondiale des Zones (JMZ) 2008 à travers la création des zones traditionnellement protégées pour limiter le recrutement des poissons (capture des juvéniles et des reproducteurs) et la renaissance du hangabinda (rites et festival culturels).

Les zones humides du complexe Lac Ossa sont constituées d'un grand lac (lac Ossa), 8 petits lacs, plus de 20 îlots et le cours inférieur du fleuve Sanaga. Véritable hot-spot de biodiversité, ce complexe couvre une superficie de plus de 6000 hectares. Considéré, comme habitat clé pour le lamantin africain et les tortues d'eau douce, le lac Ossa héberge une grande diversité de mammifères, d'oiseaux d'eau, plus de 40 espèces de poissons, etc. Environ de 80% des populations de cette région dépendent de la pêche pour leur survie. Cependant, on constate un déclin des captures de poisson ; déclin dû à plusieurs causes notamment la pollution industrielle et surexploitation des espèces halieutiques. Les efforts déployés sur le terrain par les autorités locales, les ONG et les services techniques de certains ministères pour changer cette situation ont produit quelques résultats encourageants. Conscient des produits et services que procurent le lac Ossa, les autorités traditionnelles de cette région, sous l'impulsion du chef supérieur du Canton Yakalag ont décidé de restaurer de leur manière 'la santé du lac afin d'améliorer celle des populations' à travers la création de 4 zones traditionnellement protégées. La création de ces zones s'achèvera par des rites et festival culturel Hangabinda. Le hangabinda consiste en une série d'offrandes (nourriture, vins, etc.) accompagnée de danses folkloriques à l'honneur des ancêtres vivants dans le lac (protecteurs des zones humides). La surveillance des dites desdites zones sera effectuée selon les méthodes indigènes par les initiés de la population locale.

La mise en oeuvre de cette activité commençât le 25 janvier et s'achevât le 28 janvier 2008. Elle sera suivie jusqu'au 2 février 2008 d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation

Photo de famille devant la chefferie supérieure du Canton Yakalak à Songueland avec les autorités traditionnelles, WTG & Partners, MINFOF et MINEPIA

sur l'importance des zones protégées.

Les études récentes ont montré que le lac
Ossa et le cours inférieur du fleuve
Sanaga peuvent déjà être considérés
comme sites d'importance internationale
(site Ramsar). Cette initiative est facilitée
par Watershed Task (WTG) and Partners
(EDCIF & CBC) avec l'appui financier de
GEF Small Grants ProgrammePNUD et IUCN Netherlands Committee
Ecosystems Grants Programme.

Rédigé par Chi Napoleon F (Project Team Leader) et Chekoua Justin Landry (Field Support Staff) de

WTG & Partners (EDCIF &CBC) Email: wtgcam@yahoo.co.uk

Données récentes sur la superficie couverte par la mangrove camerounaise

Le Programme Mondial pour l'Environnement (UNEP) et le Centre Mondial pour la Conservation et le Suivi (WCMC) viennent de publier un rapport intitulé : <<Les Mangroves de l'Afrique de l'Ouest et du Centre>> disponible à :

http://www.unep-wcmc.org/resources/publications/UNEP WCMC bio series/26.htm.

Ce rapport est le fruit de l'effort de contribution des partenaires, bailleurs de fonds, et experts de la mangrove dans la région. Le rapport présente un profil de 19 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, de la Mauritanie en Angola en considérant le statut, la distribution, la biodiversité, l'utilisation, les menaces et les moteurs de changement de leur mangroves. Malgré la recherche considérable sur cet a écosystème au niveau national, régional et global il existe des vides significatifs sur l'information, mettant l'accent sur le besoin d'information pour améliorer l'évaluation dans la région. Le rapport conclut qu'il y a eu une baisse en superficie de mangrove de la région dans le dernier quart de siècle, avec des conséquences notables.

Pour le Cameroun, avec une superficie de 465 400km², un littoral de 1,798.7km, et une population de 17 300 000 habitants en 2006 avec une densité de 37 habitants /km² et une croissance démographique de 2,04% par an; la présente couverture de mangrove est estimée à 1 957km² (195 700 ha) avec six espèces principales: Avicennia germinans, Conocarpus erectus, Languncularia racemosa, Rhizophora mangle, R. racemosa, R. harrisonni. La couverture camerounaise de mangrove représente environs 6% de celle de l'Afrique, et est ainsi la quatrième suivant la classification des cinq pays ayant les plus grandes couvertures de mangrove dans la région, à savoir : Nigeria (7 386km²), Guinée Bissau (2 999 km²), Guinée (2 039 km²), Cameroun (1 957 km²) et Gabon (1 606 km²). Seulement 7,1% de la mangrove camerounaise se retrouve dans les aires protégées. Les mangroves camerounaises ont connu une baisse en superficie de 28% entre 1980 et 2006 exprimée de la façon suivante, évaluée en km²: 1980 (2 720), 1990 (2 563), 1997 (2 494), 2000 (2 515), 2005 (2 500), 2006 (1 957).

Les moteurs clés de changement au Cameroun sont la croissante démographique et le développement urbain; la pression économique de l'exploration pétrolière. La majorité des menaces pesant sur les mangroves et étant issues des moteurs identifiés plus haut sont : le développement des infrastructures urbaines et agricoles ; l'eutrophisation avec les bloom algal – pesticides et fertilisation s'écoulant des plantations agro-industrielles de grande échelle (hévéa, palmier à huile, bananeraies) vers la région côtière, obstruant la transportation dans la zone de mangrove. Le faible niveau de protection/législation sur les mangroves, sauf pour ce qui est du Parc National de Ndongoré, à la frontière avec le Nigeria, du Bois des Singes, de la Réserve de Faune de Douala-Edéa, et du Parc National de Campo-Ma'an à la frontière avec la Guinée Equatoriale. En dehors de ces aires protégées, les mangroves sont menacées avec par les activités d'exploration et d'exploitation pétrolière et du gaz à grande échelle. Malgré, l'utilisation abondante des produits forestiers ligneux et non ligneux de la mangrove, celle-ci ne dispose pas encore d'une législation appropriée. Ces mangroves sont aussi menacées par les espèces envahissantes comme le palmier nypa introduit, et d'autres comme Echorhina crassipes. Il faut noter que ces menaces sont bien connues mais ne sont pas bien quantifiées et documentées pour l'application dans la gestion durable de cet écosystème.

Les utilisations clés de mangroves et de la forêt des mangroves sont: la construction des ponts; l'usage traditionnel pour les filets; la production du charbon de bois (en particulier *Rhizophora*), le rôle de tannins; l'extraction du vin et autres boissons distillées; le matériel pour la construction et la décoration; la nourriture et la pharmacologie; la pêche dans et aux environs des mangroves ainsi qu'en dehors de mangroves, zones de frayères pour les poissons et les crevettes, zones importantes pour la pêche; la transformation et la préservation du poisson par le fumage avec le bois de mangrove.

Evénements récents: le développement du partenariat surtout en ce qui concerne le rôle de la FAO et la création du Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangroves, les sensibilisations, le renforcement des capacités, la construction des fumoirs améliores par l'ONG Cameroun Wildlife Conservation Society (CWCS), le processus d'élaboration de la politiques des zones humides parmi d'autres en cours.

Par Gordon Ajonina

Atelier de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Kribi

Le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) a organisé le 14 février 2008 dernier à Kribi un atelier sur la présentation du rapport provisoire de l'étude d'impacts cumulatifs des projets en cours ou à réaliser dans la région de Kribi, Province du Sud.

Atelier sur le manuel de procédure de recherche dans les aires protégées par le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Les 13 et 14 mars 2008, s'est tenu à Sangmélima, Province du Sud, un atelier sur le manuel de procédure de recherche dans les aires protégées organisé par le MINFOF.

Evaluation participative d'initiatives PPTE dans le Département de la Sanaga Maritime

Un atelier regroupant plus de 100 participants venant des horizons divers (administrations, communes, ONG, société civile) a été organisé le 17 mars 2008 à Edea dans le Département de la Sanaga Maritime, Province du Littoral, comme ailleurs au Cameroun dans le cadre de l'évaluation des réalisations des initiatives Pays Pauvres et Très Endettés (PPTE) afin d'élaborer les perspectives pour la deuxième génération du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le Cameroun se prépare pour les projets REDD

La Banque Mondiale a mis sur pieds un Fonds de Partenariat pour la réduction des émissions de Carbone Forestier (FPCF) destiné à soutenir les pays forestiers dans leurs efforts de conservation et de gestion durable des ressources forestières dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Dans cette perspective, le Cameroun a reçu un appui de la Banque Mondiale à travers le WWF CARPO pour la réalisation d'une étude préliminaire. C'est dans ce contexte que le 10 juin 2008 un atelier de lancement s'est tenu à Mbalmayo, Province du Centre, à l'effet d'impliquer tous les acteurs de la gestion du secteur forestier camerounais dans ce processus. La finalité étant l'élaboration d'une fiche R-PIN (Readyness Plan Idea Note) à soumettre à la Banque Mondiale pour examen. En cas d'approbation, le Cameroun va bénéficier d'une première phase de financement de l'ordre de 5 millions de dollars US pendant la période 2008 – 2012 pour la préparation aux projets qui marqueront certainement le régime post Kyoto. De par leur potentiel de séquestration de carbone atmosphérique, les mangroves sont, au même titre que les forêts de terre ferme, fortement concernées par ces projets.

Merlin DONGMO MINKEM, MINEP

Dialogue National GEF

Du 16 au 17 juin 2008 au Jardin Zoo-botanique de Mvog-Bétsi à Yaoundé, le MINEP a organisé un atelier sur le Dialogue National du Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) pour les périodes 2006 – 2010 (FEM 4) et 2010 – 2014 (FEM 5). Ce Dialogue, qui a mobilisé 117 participants venant des horizons divers (administration, secteur privé, ONG, société civile et membres du FEM), avait pour objectif de renforcer l'intégration et l'impact des activités du FEM dans les politiques nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il a été question de définir, au regard des priorités du FEM, des axes stratégiques prioritaires du Cameroun dans les domaines du changement climatique, des eaux internationales et des polluants organiques persistants, qui serviront de base à l'élaboration de la stratégie nationale du Cameroun pour le FEM 4 et 5.

Merlin DONGMO MINKEM, MINEP

7^{ème} Réunion du Comité Exécutif du RCM à Edéa

La 7ème réunion du Comité Exécutif du Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangrove (RCM) s'est tenue le 26 juin 2008 à Edéa, au siège de l'ONG Cameroon Ecologie (CamEco). L'ordre du jour très riche avait comme points clés le rapport de la dernière réunion mais aussi l'évaluation du plan d'actions de 2008 en cours d'exécution, plan d'action qui selon les participants et au vu des activités menées sur le terrain est réalisé à 40-50% à cette date. L'on a aussi parlé de l'organisation du séminaire national couplée à l'Assemblée Générale du RCM et de la préparation de la tenue de l'Assemblée Générale du Réseau Africain pour la Mangrove (RAM) auquel le RCM est affilié. Deux (02) organisations se sont inscrites dans les rangs du RCM. Il s'agit des GIC Va - Mangrove et APEMEN venant de la zone du Littoral. C'est qui amènent l'effectif du RCM de 37 à 39 ONG et OCB membres.

Extra

Entretien avec la Responsable de GEF-SGP

Matanda News a rencontré la Coordinatrice Nationale du Fonds Mondial pour l'Environnement - Programme des Petites Subventions (FME-PPS) Dr Marie-Laure Mpeck.

Matanda News: Qu'est-ce que le FME-PPS et comment fonctionne-t-il?

Dr Marie-Laure Mpeck: Lancé en 1992, le Programme des Petites Subventions du Fonds Mondial pour l'Environnement appuie les activités des organisations non gouvernementales et des organisations des communautés de base dans les pays en voie de développement à travers la réduction du changement climatique, la conservation de la biodiversité, la protection des eaux internationales, la réduction de l'impact des polluants organiques persistants et la prévention de la dégradation des terres en améliorant de façon durable les conditions de vie. Créé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FME) comme un programme associé, le Programme des Petites Subventions est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec le FME, et est exécuté par le Bureau des Nations Unis pour les Projets. Présentement, 101 pays participent au Programme des Petites Subventions ayant ratifié la convention sur la diversité biologique et le changement climatique.

Au niveau des pays, les organisations non gouvernementales et les organisations des communautés de base soumettent les projets en utilisant le guide de présentation des projets fourni. Les propositions de projet sont sélectionnées et approuvées par un <u>Comité National</u>.

Matanda News: Combien d'organisations ont bénéficié de votre appui et particulièrement celles travaillant dans les mangroves et les zones côtières ?

Dr Marie-Laure Mpeck: 4 organisations ont bénéficié des petites subventions du FME pour un montant total de 58.199.000 francs CFA.

Matanda News: Comment un réseau comme le Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangrove peut-il faire pour bénéficier de l'appui de votre programme ?

Dr Marie-Laure Mpeck: A travers le Programme des Petites Subventions du FME et particulièrement le programme des petites subventions grantees le réseau peut être sélectionné comme une partie prenante clé pour les projets de taille moyenne ou de grande taille du FME dans la mise en œuvre des initiatives communautaires dans la zone côtière et marine.

Matanda News: Quelles sont les perspectives et les orientations futures de votre programme ?

Dr Marie-Laure Mpeck: Nos orientations à moyen terme ont pour objectif de supporter les initiatives locales dans la préservation et la régénération de la riche et diverse faune et flore de la côte camerounaise

Matanda News: Quels conseils pouvez-vous donner à ce réseau ?

Dr Marie-Laure Mpeck: Je conseille au Réseau de continuer à travailler en équipe et d'appuyer chaque membre dans l'atteinte des objectifs et des engagements pris vis à vis des communautés et des partenaires.

Matanda News: Merci de nous avoir accordé cette interview.

Dr Marie-Laure Mpeck: Merci de m'avoir donnée cette opportunité.

Partenaires

RAM Infos

La deuxième édition du bulletin d'information du Réseau Africain pour la Conservation de la Mangrove (RAM) « La voix de la Mangrove » est parue et il y est fait mention du lancement du « Matanda News », bulletin d'information du RCM, branche camerounaise du RAM.

MAP Infos

Journée Mondiale des Zones Humides Samedi 2 février 2008

La Journée Mondiale des Zones Humides marque la date de signature de la Convention sur les Zones Humides le 2 février 1971 en Iran dans la ville de Ramsar. La Journée Mondiale des Zones Humides a été célébrée la première fois en 1997. Depuis ce temps, les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires ont célébré la Journée Mondiale des Zones Humides en entreprenant des actions pour accroître l'attention des valeurs et des bénéfices des zones humides et pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Ces activités sont entre autres les séminaires, la marche, les festivals, la mise en œuvre de nouvelles politiques, les annonces des nouveaux sites Ramsar, les articles, les interview radio et la réhabilitation des zones humides.

Le thème international pour la Journée Mondiale des Zones Humides 2008 est : Notre santé dépend de celles des zones humides. Cela est la reconnaissance de l'importance des impacts des zones humides en relation aux maladies et mauvaises conditions sanitaires sur la qualité de l'eau et des zones humides.

http://www.seagrasswatch.org/news.html

From: "Seagrass-Watch HQ": hq@seagrasswatch.org

Source: MAP News, 194th Ed. 1 of 2 2-03-08
Site web: http://www.mangroveactionproject.org

Shell et Wetlands International commencent un partenariat

05-03-2008 Annonce

Royal Dutch Shell et l'ONG Wetlands International globale ont établi un partenariat de cinq ans pour renforcer la conservation et l'utilisation durable des zones humides par Shell et ses filiales. Cela fortifiera les capacités de Wetlands International à travers le renforcement des capacités internes d'affaires et le partage des connaissances dans les domaines de la communication, des ressources humaines et des finances. Le partenariat a été signé par Jeroen van der Veer, PDG de Royal Dutch Shell et Jane Madgwick Directeur Général de Wetlands International.

Le partenariat est en reconnaissance de la disproportionnalité de la portée globale très grande des écosystèmes de zones humides en termes de biodiversité, de disponibilité en eau, de moyens d'existence des populations et de changements climatiques. Les zones humides comme les deltas, les systèmes marins peu profonds, les zones intertidales, les rivières et les <u>peatlands</u> sont aussi particulièrement vulnérables à l'impact des politiques et pratiques des industrie de l'énergie.

Comme point de ce nouveau partenariat, Shell cherchera à développer de nouvelles stratégies, politiques et outils pour protéger la biodiversité des zones humides et les populations, et réaliser ses objectifs de développement durable. Wetlands International fournira la connaissance à propos des aires de zones humides, leur valeur et des conseils sur comment les gérer d'une façon durable. Le but de la coopération en général est de minimiser les pertes de la nature et les impacts négatifs sur les moyens d'existence y associés.

Les activités relevant du partenariat promouvront l'utilisation efficace des zones humides dans les bassins des fleuves et le long des couloirs de migration des oiseaux migrateurs; ces activités développeront et démontreront aussi les mécanismes innovateurs de lutte contre la pauvreté environnementale dans les zones humides ainsi que ceux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Jane Madgwick, Directeur Général de Wetlands International : "Cet ambitieux partenariat fournit une grande opportunité à Shell et Wetlands International de combiner leurs compétences et d'apprendre l'un de l'autre. Nous avons pour but à travers ces activités conjointes de laisser un héritage positif pour les zones humides et les populations, spécialement dans les pays développés ».

Jane Madgwick

Directeur Général de Wetlands International

Contact pour plus d'informations:

Wetlands International alex.kaat@wetlands.org +31 (0)317 478856 +31 (0)6 5060 1917 (mobile) Royal Dutch Shell Global Media Relations +44207 934 3505

http://www.wetlands.org/news.aspx?id=64f8a011-07e0-4529-b2c1-d4fceb89ff17

Cameroun

Couverture de BBC d'une communauté qui dresse une carte au Cameroun

30 janvier 2008

Nouvelle technologie utilisée par les peuples indigènes pour dresser une carte des terres traditionnelles et faire le suivi d'activités forestières illégales, couverture médiatique de BBC

Fergal Keane de la BBC est au Cameroun pour rencontrer les peuples indigènes qui utilisent la nouvelle technologie pour documenter leur usage des forêts, dresser une carte de leurs terres et faire le suivi et le rapport des activités forestières illégales.

L'ONG locale Centre pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (CED) et le Programme des Peuples de la Forêt (PPF), ont eu à travailler directement avec les peuples indigènes supporter et développer cette approche sur plusieurs années. Ces cartes supportent les peuples indigènes pour affirmer leurs droits dans le dialogue et la négociation avec les autorités du gouvernement, les ONG de conservation et les compagnies forestières. Les peuples indigènes, avec le soutien de PPF, dressent une carte aussi de leurs terres en Guyane, Surinam, au Vénézuéla, en Thaïlande et en Indonésie.

Des telles initiatives de la base peuvent offrir des solutions concrètes aux questions globales cruciales, telles que la protection des droits de peuples indigènes, la gestion de aires protégées et la protection de la biodiversité forestière. Ces questions sont discutées au niveau l'ONU, y compris la 2ème Réunion prochaine de la Convention sur Diversité Biologique Groupe Actif sur les aires Protégées, du 11 au 15 février 2008 au siège social de la FAO à Rome.

La couverture inclut:

BBC 10 heures, ROYAUME-UNI, mercredi 30 janvier

BBC Monde, informations du matin et mise à jour de toutes les heures subséquentes avec des entrevues avec les Baka, communauté membre, jeudi 31 janvier

BBC en ligne, discussion vivante entre écoliers de Londres et communauté Baka, jeudi 31 janvier

Un autre email suivra l'émission, avec des liens à BBC en ligne radiodiffusion de programmes et aux articles supplémentaires.

Pour les renseignements complémentaires visite s'il vous plaît : http://www.forestpeoples.org/documents/africa/bases/cameroon-base.shtml.

Source: MAP News, 194th Ed. 1 of 2 2-03-08 Site web: http://www.mangroveactionproject.org

Annonces

Sites Internet à consulter

www.ramsar.org/wwd/7/wwd2007_rpts_cameroon_wtgforum1.pdf

Adresser toutes les correspondances à :
Secrétariat du Réseau Camerounais pour la Conservation
des Ecosystèmes de Mangrove
B.P. 54 Mouanko, Province du Littoral, Cameroun
Tél. +237 77 87 31 08 / 75 40 30 25

E-mail: matandanews@yahoo.fr